Mon collège
et l'environnement

Un exemple de toit végétalisé : celui du collège Robert-Desnos.

Un bâtiment « performant »

Le cahier des charges exigeait de hautes performances sur le plan environnemental. **Ainsi, grâce au choix des matériaux employés, il est prévu que le bâtiment fasse l'objet d'une double certification HQE (haute qualité environnementale) et d'une labellisation « bâtiment biosourcé » de niveau 1 (utilisation de matériaux d'origine biologique).**
Dans le cadre de cette labellisation, et pour la première fois dans un collège val-de-marnais, le béton de chanvre sera le matériau biosourcé utilisé pour la construction du gymnase.
Par ailleurs, les toitures-terrasses du collège seront végétalisées, c'est-à-dire recouvertes de végétation. Les plantes présentent surtout l'avantage de réduire la quantité d'eau de pluie rejetée dans les égouts.
La conception prévoit également un confort optimisé aussi bien d'un point de vue hygrométrique qu'acoustique, visuel et olfactif.
Par ailleurs, le « quotidien » (gestion de l'énergie, de l'eau) est également pensé pour minimiser les coûts et maintenir la pérennité des performances de la certification HQE.

« Je travaille sur le projet du collège Seine-Gare depuis son démarrage. On peut dire que c'est un projet qui a vécu de nombreux rebondissements, tant au vu du contexte particulier dans lequel il s'insère que de par le bâti en lui-même.
Ce projet à consonance très minérale, marqué par la prédominance du béton, est assez caractéristique de la force de l'opération.
En tant que premier équipement « à sortir de terre » dans ce futur nouveau quartier, le bâtiment se doit d'être particulièrement qualitatif.

Clémence Toty-Peroche • chargée d'opération au Département

11
liquidambars
dans la cour

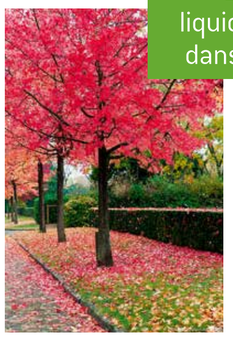

La cour et ses essences

Au fond de la cour, une noue paysagère permettra l'infiltration des eaux de pluie.
Au-delà de cet aspect utilitaire, c'est un véritable espace paysager composé de différentes essences qui est proposé : **aulnes, tilleuls, catalpa, paulownia, magnolia, glycines, et surtout 11 liquidambars.**
Cette dernière essence devient rouge flamboyant à l'automne : un magnifique contraste avec le bâtiment qui offre un aspect plutôt minéral.

Le Moabi, qu'est-ce ?

Parmi les matériaux d'origine biologique sélectionnés, il y a le moabi.
C'est un grand arbre poussant dans les forêts tropicales humides d'Afrique, et notamment au Cameroun. Cette essence d'arbre est intéressante car résistante aux intempéries. Il est donc prévu que les châssis des fenêtres soient réalisés avec ce matériau. Par ailleurs, c'est un bois qui est cultivé – et donc renouvelé – et qui favorise le développement de l'agriculture de zone tropicale.

« Générosité, transparence, bienveillance… voici en trois mots comment nous souhaitions définir le collège Seine-Gare. Une générosité dans les volumes, les choix de matériaux qualitatifs. Une transparence pour que chaque espace bénéficie de la lumière naturelle de façon optimale. Et une bienveillance pour que chaque élève, aussi différent soit-il, s'y sente bien.

Gérard Le Goff • architecte à l'agence Rudy Ricciotti

Évelyne Rabardel

Première vice-présidente déléguée aux collèges, à l'action pour la réussite éducative et à la culture

« L'attention permanente que porte le Département à la jeunesse et à l'éducation, se traduit ici, à Vitry-sur-Seine par la construction d'un nouveau collège.
Premier élément de la transformation urbaine de ce quartier, cette construction s'inscrit dans une réflexion menée avec la ville, et l'aménageur EPA ORSA, pour réaliser la ZAC Seine-Gare. Attendu depuis plusieurs années, c'est donc une vraie satisfaction de voir aujourd'hui ce chantier démarrer pour aboutir à une livraison du nouveau collège en septembre 2019. Ce projet représente un investissement de 24 millions d'euros financé par le Conseil départemental qui affirme ainsi son engagement pour la réussite de tous les collégiens.

Jean-Claude Kennedy

Maire de Vitry-sur-Seine

« De grands chantiers vont débuter sur ce secteur des Ardoines. Je suis particulièrement heureux et fier que le collège soit le point de départ de ces futures évolutions au bénéfice de tous les habitants. La construction d'un collège dans le quartier Seine-Gare répond à une attente forte des familles et s'inscrit bien dans l'ambition partagée, que nous portons avec le Conseil départemental, d'offrir à tous les collégiens de notre ville les meilleures conditions possible pour étudier. Vitry agit de longue date en faveur d'une éducation de qualité pour tous, en consacrant des moyens à la hauteur des enjeux. Nous mettons tout en œuvre pour qu'étudier à Vitry constitue une réelle chance pour l'avenir. Cette opération fait la démonstration de l'utilité du partenariat commune – département dans la réponse aux besoins des habitants.

Conseil départemental du Val-de-Marne - Direction de la communication/studio graphique - Crédits photos : Alain Bachellier, Eric Legrand, agence Rudy Ricciotti, DR - Impression : Grenier - Mars 2018.

MARS 2018

Collège Seine-Gare
Vitry-sur-Seine

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE
Samedi 24 mars à 10 heures

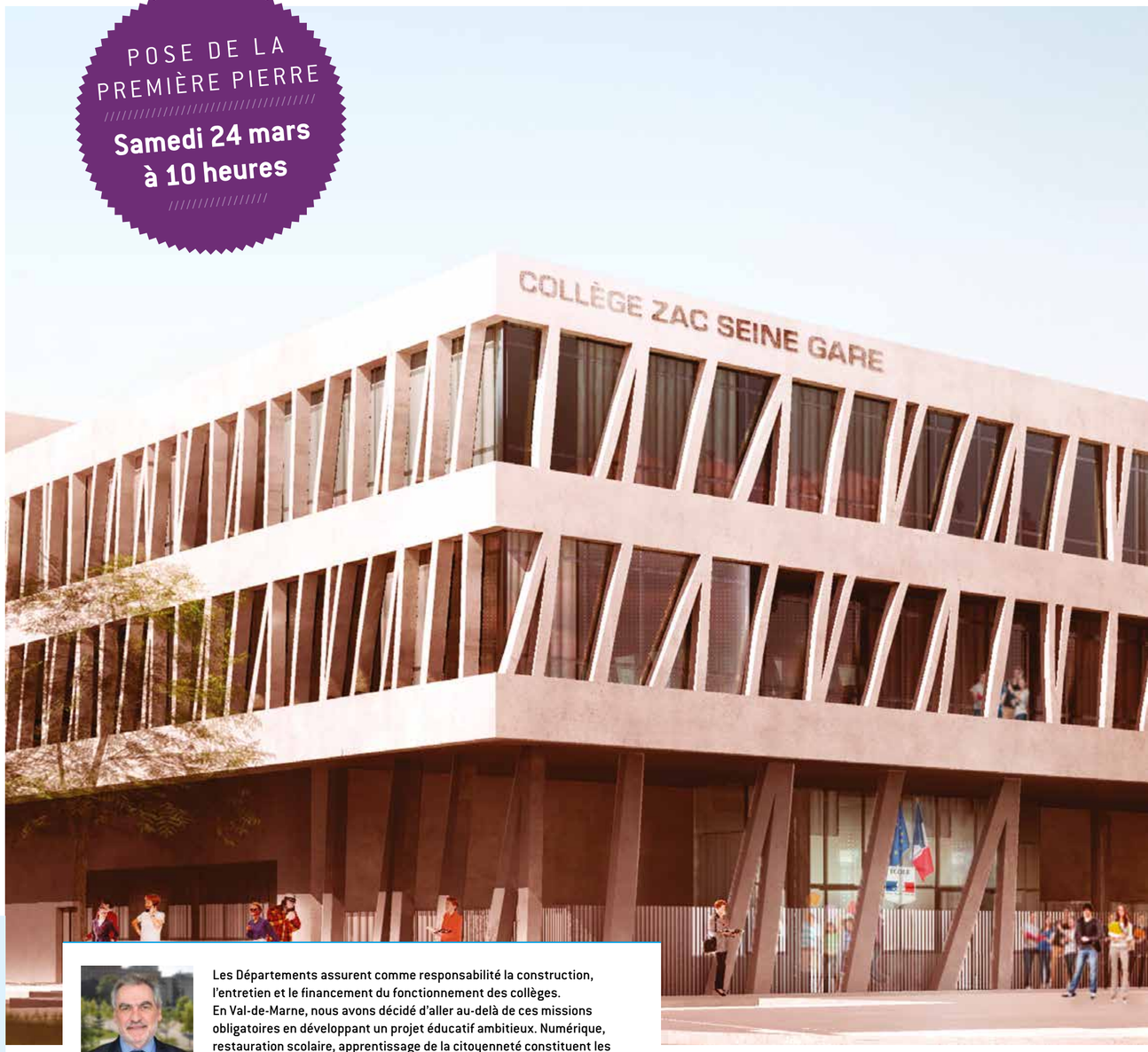

Christian Favier
Président du Conseil départemental du Val-de-Marne

Les Départements assurent comme responsabilité la construction, l'entretien et le financement du fonctionnement des collèges.
En Val-de-Marne, nous avons décidé d'aller au-delà de ces missions obligatoires en développant un projet éducatif ambitieux. Numérique, restauration scolaire, apprentissage de la citoyenneté constituent les axes forts. Cette politique nécessite des investissements importants, mais indispensables à la réussite des collégiens comme à l'activité économique et à l'emploi. Plus de 90 entreprises interviennent chaque année dans les chantiers de collèges.
C'est pourquoi nous sommes particulièrement inquiets des très sérieuses menaces qui pèsent sur l'avenir du Département du Val de Marne.
Mais nous ne nous résignons pas ! Le Val-de-Marne et sa population ont envie d'avenir. Il nous revient d'agir collectivement pour obtenir les moyens de continuer à le bâtir !

VAL de MARNE
Département utile

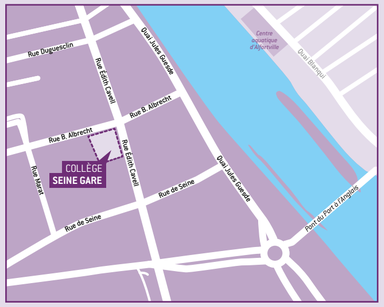

Dans un quartier en devenir

Le collège sera le premier bâtiment de l'aménagement du quartier à voir le jour. Sont également prévus la construction de 1 400 logements, d'une école primaire, de locaux d'activité et le passage du T Zen qui reliera la bibliothèque François-Mitterrand (Paris XIIIe) à Choisy-le-Roi.

Le lancement des travaux

En 2012, la décision de construire un nouveau collège sur la commune de Vitry-sur-Seine, pour répondre aux évolutions démographiques du quartier, est actée. La découverte d'une poche de pollution aux hydrocarbures sur le terrain d'implantation exige des travaux de dépollution importants. Ils ont démarré en septembre 2017. Aussitôt après, dès novembre, le Département a lancé les travaux de construction du nouveau collège, dont la livraison est prévue en septembre 2019.

Seine-Gare, la construction a débuté

24 **millions d'euros investis par le Département** pour la construction du collège et du gymnase

Le collège va s'implanter entre la gare et la Seine, sur l'ancienne zone industrielle de Vitry, à l'angle des rues Édith-Cavell et Berthie-Albrecht. Si la partie nord du quartier du Port-à-l'Anglais a déjà entamé sa mutation, cette partie sud est entièrement repensée.

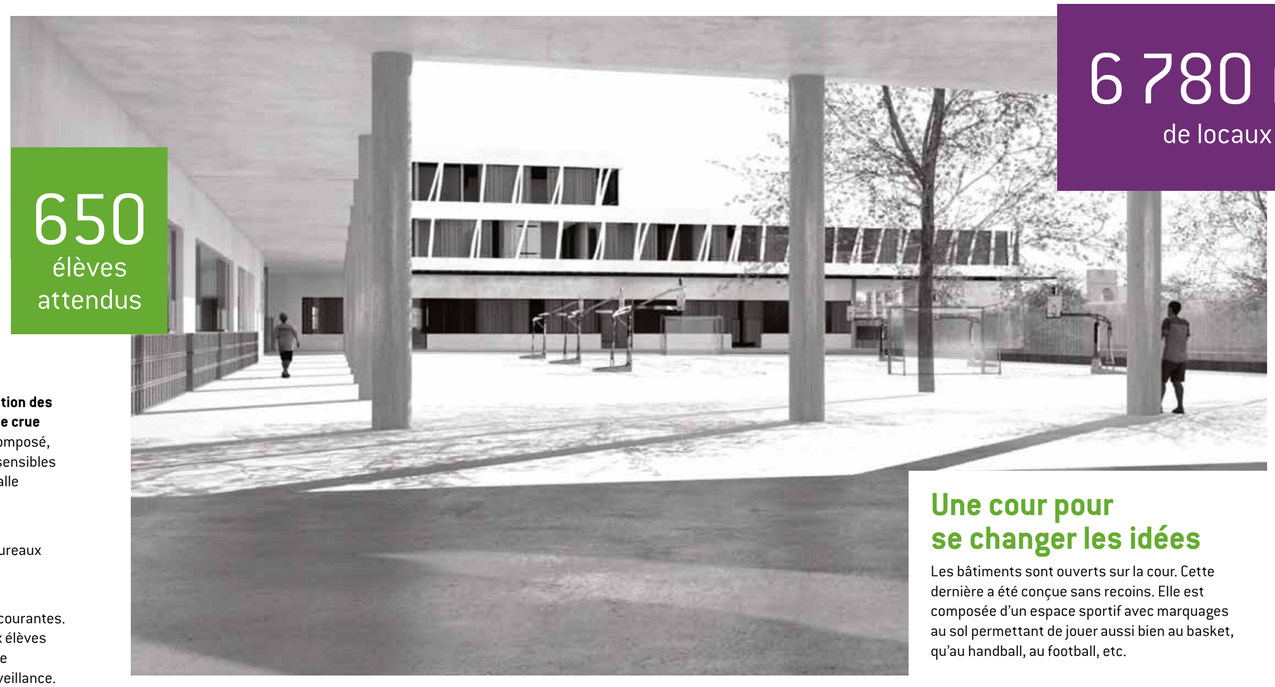

650 élèves attendus

6 780 m² de locaux

Un gymnase compétitif

Une salle de sport de 800 m² complète le collège. **Ce gymnase est prévu avec une très belle hauteur sous plafond, permettant de diminuer le volume sonore engendré par les activités sportives, mais également de pouvoir accueillir des compétitions départementales de badminton et de volley-ball.** Un mur d'escalade est également prévu.
Il y aura deux possibilités pour accéder au gymnase : une entrée directe par l'intérieur du collège pour que les élèves puissent suivre leur cours d'EPS, et une par la rue pour les associations sportives, qui sera ouverte uniquement en dehors des horaires d'ouverture du collège.
La Ville participe à hauteur de 1,9 million d'euros à la construction du gymnase.

Des salles regroupées

Le collège a été conçu à la fois pour faciliter la circulation des élèves, mais également en tenant compte du risque de crue de la Seine. Par conséquent, le rez-de-chaussée est composé, outre le parvis et la cour de récréation, de locaux peu sensibles facilement réhabilitables en cas de crue (vestiaires, salle de permanence…).

Au premier étage, on accédera au gymnase, au CDI, aux salles de sciences et salles technologiques, aux bureaux de l'administration et des enseignants et à la salle de restauration.

Le deuxième étage sera composé de salles de classe courantes. Le fait de regrouper les salles sur un étage permet aux élèves d'éviter de monter et descendre des escaliers à chaque intercours, et aux adultes d'assurer une meilleure surveillance. Résultat : une circulation plus apaisée !

Une cour pour se changer les idées

Les bâtiments sont ouverts sur la cour. Cette dernière a été conçue sans recoins. Elle est composée d'un espace sportif avec marquages au sol permettant de jouer aussi bien au basket, qu'au handball, au football, etc.

Le futur collège :

- 26 salles d'enseignements
- 1 CDI
- 1 salle de restauration
- 1 salle polyvalente
- 1 espace dédié aux parents
- 1 salle de restauration avec production sur place.

La sectorisation en discussion

Les services du Département, en lien avec l'Éducation nationale, les associations de parents d'élèves et la Ville de Vitry, étudient le périmètre de sectorisation du futur collège. Cette carte scolaire sera arrêtée à l'automne 2018.

Avril 2016	Juillet 2016	Novembre 2016	Janvier 2017	Septembre 2017	Novembre 2017	Mars 2108	Décembre 2018	Janvier 2019	Septembre 2019
Approbation du plan de gestion de dépollution par la DRIEE	Approbation du plan de gestion de dépollution par l'ARS	**Obtention du permis de construire**	Appel d'offres pour les travaux de dépollution	Démarrage des travaux de dépollution	Démarrage du chantier	**démarrage des fondations**	Achèvement du gros œuvre	Démarrage du second œuvre, finitions	**Rentrée des collégiens**